

TOURCOING - COMMUNE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_2023_0007 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 16/01/2023
Objet : Convention d'Occupation du 125 rue de Courtrai par Le GROUPE MUSICAL

Nature : Arrêtés individuels
Matière : Commande Publique - Autres types de contrats
Date de télétransmission : 16/01/2023 Agent de transmission : AUTOMATE
Acte : DCPAJI_2023_0007 Convention d'Occupation du 125 rue de Courtrai par Le GROUPE MUSICAL .pdf
Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



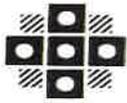
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230116-DAJI_2023_0007-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 16/01/2023



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DCPAJI_2023_0007

POLE ASSOCIATIF SIS 125 RUE DE
COURTRAI A TOURCOING

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
GROUPE MUSICAL

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature n° DCPAJI AR_2022_088 du 26 septembre 2022 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER à signer les conventions ;

Considérant la démarche de l'association Groupe Musical qui a souhaité bénéficier d'un local afin de développer ses activités ;

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une nouvelle convention avec l'association Groupe Musical faisant élection de domiciliation au 40 rue du Calvaire à Tourcoing, pour la mise à disposition, à titre gratuit, des espaces, décrits ci-dessous, sis 125 rue de Courtrai à Tourcoing, où l'association Groupe Musical pourra y développer ses activités :

- La salle Donat Marissal d'une superficie de 178 m² pour les répétitions des musiciens,
- L'arrière pièce de la salle Donat Marissal d'une superficie de 30 m² où sont stockés les plus gros instruments de musique,
- L'annexe 1 d'une superficie de 18 m² identifiée comme bureau pour le travail administratif et d'archivage et les réunions des administrateurs,
- L'annexe 2 d'une superficie de 7m² utilisée comme pièce de stockage pour les instruments non volumineux.

Cette mise à disposition est consentie à compter de la signature par les deux parties jusqu'au 31 décembre 2025. Elle pourra être dénoncée par l'association Groupe Musical sous réserve du respect d'un préavis de trois mois ou à première injonction de la Ville de TOURCOING, par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.
Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le

16 JAN. 2022



Jean-Maire Vuylsteker
Pour le Maire,
Jean-Maire Vuylsteker
Premier Adjoint Délégué aux Affaires
Juridiques

Accusé Réception en Préfecture le :

16 JAN. 2022

Publié sur le site de la Ville le :

17 JAN. 2022